

Règles additionnelles mais néanmoins importantes

1. Ne jamais au grand JAMAIS appeler Yayou par son vrai prénom. Sous peine de banissement immédiat et illimité.
-

Révision #1

Créé 15 décembre 2021 10:50:49 par Admin

Mis à jour 15 décembre 2021 10:51:21 par Admin